



RECTORAT
Direction des Établissements Privés
et de l'Instruction En Famille

ANNEXE 3

SIGNATURE ET CACHET DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT	BORDEREAU D'ENVOI DES CANDIDATURES AUX : CONGÉS DE FORMATION PROFESSIONNELLE 2022-2023	DATE D'ENVOI À LA DEP-IEF :
--	---	--------------------------------

NOM(S)	PRÉNOM(S)	GRADE(S)	DISCIPLINE(S)
➤			
➤			
➤			
➤			
➤			

RAPPEL : chaque dossier complet doit comprendre : une annexe (**1 ou 2**) correspondant à chaque grade + la lettre de motivation + un descriptif de la formation envisagée.

Chaque établissement renverra une annexe 3 sur laquelle seront inscrits les noms des candidats.

TOUT DOSSIER HORS DÉLAIS ET/OU INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ ET SERA RENVOYÉ

Date limite de dépôt des dossiers : vendredi 11 mars 2022, cachet de La Poste faisant foi

✂-----

ACCUSÉ DE RÉCEPTION : CONGÉS DE FORMATION PROFESSIONNELLE 2022-2023

Établissement :

La DEP-IEF accuse réception des candidatures suivantes :

Observations :

**RECTORAT DE LYON
CACHET ET DATE DE RÉCEPTION PAR LA DEP-IEF (Actes Collectifs)**